

Les votations reflètent l'avis d'une part minoritaire de la population. Comment l'encourager à s'exprimer?

# Des pistes pour ranimer la démocratie

« PATRICIA MICHAUD

**Politique** » « La population suisse a accepté ce dimanche l'initiative populaire sur la limitation du taux de sucre dans les barres chocolatées. » Tel pourrait être le début d'une dépêche d'agence de presse relayant le résultat d'une votation fédérale lambda. La « population suisse », vraiment ?

Supposons que cette votation se soit déroulée en 2023, année durant laquelle le nombre d'électeurs inscrits s'élevait – selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) – à 5,56 millions de personnes en Suisse. Toujours d'après l'OFS, le taux de participation moyen aux scrutins nationaux atteignait 42,5% cette année-là, ce qui correspond à environ 2,36 millions de votants. Admettons maintenant que l'initiative sur le chocolat ait été plébiscitée à 56% des voix, soit 1,32 million. Dans ce cas, ce seraient quelque 15,2% seulement des 8,69 millions d'habitants que comptait la Suisse en 2023 qui auraient accepté le texte sur lequel portait le scrutin.

## Un coup de pinceau

Ce pourcentage devrait même être légèrement corrigé à la hausse pour tenir compte du fait que certaines voix émanent de Suisses de l'étranger, qui ne sont pas comptabilisées dans la population résidente permanente. Les chiffres sont donc parlants: le sort d'une modification de la réglementation fédérale peut dépendre de la décision de vote d'une part très minoritaire des habitants du pays, en l'occurrence moins d'une personne sur sept dans l'exemple ci-dessus.

Petit rappel pour ceux qui auraient oublié les cours d'éducation civique. Le système politique suisse exclut du droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral toute personne âgée de moins de 18 ans, non titulaire d'un passeport rouge à croix blanche et/ou sous curatelle de portée générale. Un bon tiers de la population helvétique n'est donc pas autorisé à se rendre aux urnes. Aux habitants du pays qui n'ont pas le droit de vote, il faut ajouter ceux qui choisissent de ne pas le faire. Selon les chiffres de l'OFS, la participation moyenne aux scrutins fédéraux s'élevait à 46,1% sur la période 2003-2023.

## Le pire des systèmes»

Alors que le système suisse de démocratie semi-directe constitue l'une des fiertés nationales et qu'il est cité en exemple à travers le monde, peut-on vraiment, dans ces conditions, le qualifier de représentatif? Faut-il s'en satisfaire, suivant l'adage de Winston Churchill selon lequel «la démocratie est le pire des systèmes à l'exclusion de tous les autres», ou à l'inverse lui donner un coup de pinceau?

Remis au goût du jour ce 15 septembre, qui marque la Journée internationale de la démocratie, le questionnement n'est pas nouveau. Depuis qu'elle existe, la démocratie fait l'objet – que ce soit en Suisse ou ailleurs – de débats sur ses limites et son

extension. Reste que ces discussions se sont intensifiées à partir des années 1970 puis, encore davantage, dès le tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, comme le rappelle l'étude thématique *Démocratie et nouvelles formes de participation*, publiée à la fin de l'année 2020 par le canton de Vaud. Quant aux pistes de rénovation démocratique, elles se sont multipliées ces dix dernières années.

## Initiatives d'intégration

Grosso modo, ces dernières prennent deux formes. La première a un air de déjà-vu: depuis des décennies, les adeptes de votations intégrant une plus grande partie de la population lancent ponctuellement des initiatives afin d'accroître le nombre de personnes disposant

des droits politiques, notamment les étrangers ou les jeunes âgés de 16 ans et plus. Parfois couronnées de succès à l'échelle cantonale, ces démarches ont toutes fait chou blanc au niveau national. Depuis l'introduction du droit de vote pour les femmes en 1971 et, vingt ans plus tard, l'abaissement de 20 à 18 ans de la majorité civique, le statu quo règne.

Plus récemment, on a vu émerger une foule de projets visant non pas à étendre les droits politiques, mais à intégrer dans les circuits de décision – ou du moins de réflexion – des personnes qui, pour des raisons légales, de choix personnel et/ou de méconnaissance, ne s'expriment pas ou peu lors des scrutins. Autant d'initiatives qui



**«L'éducation à la citoyenneté est centrale»**

Antoine Chollet

peuvent prendre forme à l'échelle du quartier, de la commune, du canton ou du pays. Il peut s'agir de conférences-discussions dans le cadre de la mise à l'enquête de projets d'aménagement du territoire, de budgets participatifs, de panels citoyens ou encore d'éducation civique. Leurs buts communs? Tordre le cou au raccourci «participation démocratique = participation aux votations» et encourager la qualité de la participation plutôt que la quantité.

## «Une réflexion éclairée»

«Une décision prise démocratiquement devrait d'une part refléter la diversité de la population et d'autre part faire suite à un processus de réflexion éclairé», commente ainsi Nenad Stojanovic, politologue à l'Université de

Genève et responsable du projet Demoscan. Les exemples de la population étrangère et des jeunes illustrent bien ce propos. «Si l'on se contente de faciliter leur accès aux scrutins populaires sans autre mesure d'accompagnement, peut-on espérer améliorer la représentativité des scrutins, sachant que ces deux catégories figurent parmi celles qui votent le moins?», s'interroge Nenad Stojanovic. De même, comment faire en sorte que toutes les personnes disposent du même niveau de connaissances sur un objet donné «alors que leur accès à l'information est inégal et que les ressources des partis pour diffuser leurs messages varient fortement?»

Chercheur en pensée politique au Centre Walras Pareto de l'Université de Lausanne et auteur d'un livre sur le tirage au sort en politique, Antoine Chollet résume: «Que l'on estime ou non qu'il est important d'augmenter le nombre de personnes participant aux votations populaires, que l'on prône pour ce faire l'extension des droits politiques à certaines catégories de personnes ou des mesures visant à augmenter le taux de participation des personnes ayant déjà le droit de vote, une chose est sûre: l'éducation à la citoyenneté est centrale» dans le bon fonctionnement de la démocratie suisse. «Et cela concerne l'ensemble de la population du pays, quels que soient l'âge, le niveau social, l'origine ou le genre.»

► Cet article a été réalisé avec le soutien de JournaFONDS.



Des journées portes ouvertes au Palais fédéral, comme ici en 2023, contribuent à inciter les citoyens à s'intéresser à la politique. Keystone

**Dans le cadre de la Journée internationale de la démocratie de ce 15 septembre, de très nombreuses actions sont organisées à travers toute la Suisse.**

«Encourager les habitantes et les habitants du pays à contribuer au bon fonctionnement de la démocratie, que ce soit de façon formelle ou informelle, est un processus organique. Il n'existe pas de recette magique», estime Catherine Carron, coordinatrice romande de Campus Démocratie jusqu'en été 2025. Cette plateforme goûte et mélange autant d'ingrédients que possible.

Un petit tour sur le site [democracyday.ch](http://democracyday.ch), qui rassemble les actions organisées à travers la Suisse dans le cadre de la Journée internationale de la démocratie de ce 15 septembre, donne un bon aperçu de la diversité des options: du *Bibliothème sur la démocratie* à Fribourg au *Polit Ping Pong* à Wil (SG), en passant par *La gioventù dibatte*

à Bellinzona, il y en a pour tous les goûts. «Cette journée résume bien la philosophie du Campus Démocratie: plus ça part dans tous les sens, mieux c'est!» Lancée par la Fondation Dialogue en coopération avec la Nouvelle Société helvétique, cette structure vise à promouvoir l'éducation à la citoyenneté et la participation politique en Suisse, avec un accent sur les enfants, les jeunes et les personnes sans passeport rouge à croix blanche. «Avant 2018, il n'existaient pas un lieu recensant – et mettant en réseau – les projets visant à «démocratiser la démocratie.» Par ricochet, «on montre qu'il y a des possibilités nombreuses et variées de participation, y compris pour les personnes qui n'ont pas (ou pas encore) accès aux droits politiques».

Parmi les projets identifiés par le Campus Démocratie, on peut citer le Conseil des habitants, un outil de démocratie de proximité utilisé dans plusieurs

communes genevoises. Il vise à intégrer l'ensemble des habitants, quels que soient leur âge et leur nationalité, dans les processus locaux d'organisation et d'aménagement. A Bâle, l'association *Mitstimme* encourage la participation et l'inclusion politique des personnes issues de la migration en mettant sur pied des sessions durant lesquelles ces personnes placent sur des thèmes de société. Le résultat de leurs travaux est ensuite transmis aux élues et élus.

Quant au dispositif lausannois de Budget participatif, il permet à la population de décider de la répartition d'une partie des ressources de la ville en choisissant, via une votation, parmi une liste de projets élaborés par d'autres habitants. «Le politique concerne tous les domaines de la société, nous sommes toutes et tous baignés dedans au quotidien, commente Catherine Carron. «Encore faut-il s'en rendre compte!»

»

PMI